

Descriptions énonciative, informationnelle et argumentative : aspects discursifs sur quelques cas de figure

Forsgren, Mats

Université de Stockholm
Mats.forsgren@fraitu.su.se

1 Introduction

Les recherches sur l'énonciation, en l'occurrence celles appartenant au courant Ducrot, à l'école dit de Genève comme à l'école dite scandinave (portant le sigle « Scapoline »), pour n'en mentionner que quelques-unes, livrent depuis quelques décennies de remarquables résultats portant sur la dimension polyphonique et argumentative du langage, sur le jeu discursif des points de vue et des êtres discursifs, de la prise en charge énonciative et du statut assertif (assertion/présupposition/supposition), comme sur le fonctionnement des différents types de marqueurs dits « discursifs ». La contribution de Henning Nølke, donnée lors du CMLF organisé en 2008 à Paris, brosse brillamment l'historique et l'élaboration ultérieure de ce courant. Nul doute que les résultats de bon nombre de ces recherches appartiendront dorénavant aux acquis descriptifs de notre science, qu'il s'agisse du discours rapporté, de la négation, des marqueurs de par exemple la concession ou la causalité.

Cependant, il faut aussi que cette théorisation soit abondamment testée sur plusieurs pratiques discursives et sur plusieurs genres (ces deux notions prises dans le sens de Rastier, 2011). Il faut ainsi pratiquer un fructueux va et vient entre théorie et données, entre données et théorie. J'y ajouterai aussi que, même s'il est vrai qu'il n'y a rien aussi pratique qu'une bonne théorie, il reste que sa valeur réelle au marché scientifique se calcule comme une fonction entre le nombre des concepts théoriques utilisés (son coût théorique), sa pertinence heuristique – et la possibilité d'être invalidée (le principe de Popper).

Ainsi, il me semble que la théorisation énonciative, pour heuristiquement valable qu'elle soit – ce qui est indéniable – rencontre parfois des problèmes lorsqu'elle est confrontée avec d'autres dimensions de la description du sens discursif, et testée dans «... le patient travail de confrontation minutieuse des outils avec le réel (en l'occurrence les textes) dont ils sont censés rendre compte » (Alain Rabatel, 2010 : 109). Je pense donc qu'il faut souscrire au prérequis méthodologique suivant :

Au niveau proprement théorique, il importe de rompre tout à la fois avec une conception trop forte de la théorie, dérivée de la philosophie systématique, aussi bien qu'avec l'empirisme non critique aujourd'hui dominant dans ce qu'on appelle la « science normale » : l'appareil théorique ne peut prétendre à une systématisme complète et doit prévoir les moyens de son évolution, qu'il s'agisse de son approfondissement ou de sa simplification, dès lors que des applications le nécessitent ». (Rastier, 2011 : 29)

...

Un signe concrétise une interprétation et suppose un parcours contraint en premier lieu par le discours et le genre. Le système de la langue n'est pas le même en tout discours (*ib.* : 146)

L'on sait que les connecteurs causaux ont été examinés à base de grands corpus authentiques : pour l'oral, je renvoie surtout aux travaux de Jeanne-Marie Debaisieux (1994, 2002, 2004, 2006) ; pour l'écrit, il existe entre autres le mémoire de maîtrise d'O. Gagnon (1992), portant sur le français québécois. C'est dans cet esprit que nous nous sommes attelés, dans une équipe de recherches de l'université de Stockholm, à la tâche de tester des descriptions devenues plus ou moins consacrées de plusieurs types de marqueurs discursifs – ou « connecteurs » – sur un éventail de discours (dans le sens de pratiques sociales) et genres différents, écrits et oraux : d'abord les marqueurs *en effet, effectivement, en fait, de fait*

(Engel, Forsgren, Sullet-Nylander, 2010) ; ensuite les marqueurs causaux *car*, *parce que* et *puisque* (Engel, Forsgren, Sullet-Nylander, à paraître). S'y ajoute une étude sur le fonctionnement du concessif *quand même* (Forsgren, 2008).

Travaillant en l'occurrence sur les connecteurs causaux, et en examinant leurs fréquences absolues et relatives dans plusieurs pratiques discursives écrites et orales, nous sommes partis de questions comme les suivantes :

- Quelles sont les fréquences d'emploi de nos trois connecteurs dans des genres discursifs différents, en d'autres mots leur dispersion sur les genres et leurs fréquences relatives ?
- Si différences fréquentielles il y a, y a-t-il une corrélation explicative entre cet état des choses et les facteurs discours, genre et registre ?
- De telles observations vont-elles soutenir, ou éventuellement mettre en question le présupposé théorique d'une signification constante, en termes instructionnels, de chacun des marqueurs, indépendante du discours et du genre ?
- Dans des genres discursifs considérés comme « formels » au niveau registral (discours journalistique, « littéraire », scientifique, etc.), quelles sont les proportions entre *car* et *parce que* justificatifs ?
- Dans un corpus comprenant des occurrences authentiques, est-il toujours aisé de bien distinguer entre *explication* (causalité propositionnelle) et *justification* (causalité illocutoire/énonciative) ?
- Dans la description du fonctionnement sémantico-pragmatique des marqueurs causaux, comment se marient les dimensions suivantes, chacune théoriquement justifiée et élaborée en soi : le *statut énonciatif* (posé/présupposé ; polyphonie et prise en charge), le *dynamisme communicatif* (arrière-plan/premier plan, ou fond/figure), le *statut cognitif* (connu/nouveau), le *statut argumentatif* (acte directeur/subordonné) ?

C'est vers le fond de telles problématisations que je vais dans cette communication, après avoir résumé les principales observations de notre travail sur la distribution des marqueurs causaux sur nos différents sous-corpus, examiner la rencontre de la description énonciative des marqueurs causaux avec la structure informationnelle ; ensuite la prise en charge énonciative dans un cas bien précis, notamment certaines structures appositives. Je terminerai par quelques réflexions de synthèse. Le plan de ma communication sera ainsi le suivant :

- Connecteurs causaux et le facteur genre discursif : quelques observations
- Énonciation et « structure informationnelle » :
 - .. Présupposé théorique de départ: les dimensions communicatives
 - .. Arrière-plan vs premier plan : les connexions temporelles
- .. Arrière-plan vs premier plan : les connexions causales
- La prise en charge des points de vue : un cas de "simulacre énonciatif"
- Conclusions

2 Les connecteurs causaux et le facteur genre discursif

2.1 La distribution par genre discursif

Notre travail se base sur l'exploitation de plusieurs sous-corpus : pour l'oral, des journaux télévisés, des débats/talk show télévisés, des interviews et des conversations à bâtons rompus ; pour l'écrit : de la prose journalistique mais aussi un échantillon de Frantext, composé de 80% d'œuvres littéraires et de 20% d'ouvrages scientifiques ou d'essais. Pour les détails – taille¹ et références des différents sous-corpus – je renvoie ici à un article qui va paraître dans les Actes du XVIII^e Congrès des Romanistes Scandinaves (Engel, Forsgren, Sullet-Nylander, sous presse). Je ne ferai ici qu'un résumé des principales observations et de quelques réflexions qui s'imposent.

Ce qu'on constate d'abord, c'est que les connexions causales sont, généralement parlant, beaucoup plus fréquentes à l'oral² qu'à l'écrit : les trois connecteurs confondus, la cadence moyenne (par mille mots) est la suivante :

Tableau 1: cadence moyenne des connexions causales par genre discursif

Sous-corpus	Cadence par mille mots
Débats/talk show	4,3
Interviews	4,8
Conversations	5,9
Journaux télévisés	2,1
Journaux écrits	0,8
Frantext	1,2

Il semble donc bien que les séquences causales soient affaire avant tout de discours dialogaux³ ; elles sont remarquablement plus rares dans la prose journalistique (*Le Monde*, *L'Express*), qu'on qualifierait pourtant intuitivement, au moins en ce qui concerne certaines parties, comme éminemment argumentative.

Il ressort aussi de ce tableau que les journaux télévisés se distinguent à cet égard complètement des autres corpus oraux, se rangeant à la place globalement avec les genres écrits⁴. Il s'avère cependant, lorsqu'on examine ce corpus de plus près, que dans les parties «présentations des actualités», où le locuteur est le /la présentateur /trice, il n'y a pratiquement aucune connexion causale, à part deux occurrences de *car!* Ceci n'est évidemment pas pour surprendre : le type de séquence discursive pratiquée par les présentateurs, l'annonce des nouvelles, est continuellement le narratif, véhiculé par des assertions, et pratiquement sans tournures explicatives ni justificatives. Toutefois, on repère dans ce sous-corpus 82 occurrences de *parce que* ; celles-ci se retrouvent cependant, pratiquement sans exception, dans le discours des invités. Et parmi ces 82 cas, une bonne moitié semble représenter le type *parce que* énonciativo/justificatif. Somme toute, comme je viens de le constater, le discours causal – explicatif et/ou justificatif – semble fortement lié à une situation dialogale : débat, interview ou conversation.

Deuxième observation : l'extrême rareté, à l'oral, du marqueur *car*, et, par conséquent, la fréquence élevée dans ce canal de *parce que* :

Tableau 2 : Fréquences relatives des connecteurs par genre discursif

Sous-corpus	<i>car</i>	<i>parce que</i>	<i>puisque</i>	Total %
Débat-talk show	1,8	84,7	13,5	100
Interviews	0,6	93,9	5,5	100
Conversations	0,5	95,0	4,5	100
Journaux télév.	1,9	79,6	18,5	100
Journaux écrits	47,3	36,1	16,6	100
Frantext	38,5	45,3	16,2	100

Car est, on le voit, éminemment affaire du discours écrit, aussi bien journalistique que scientifique-littéraire, même si on en trouve de temps en temps dans des discours oraux à caractère formel⁵. Par contre, dans un registre informel, ce marqueur est pratiquement inexistant – encore qu'on observe (Per Förnegård, communication personnelle), sur la Toile dans les forum de tchatch, de plus en plus de *car*, à la place de *parce que*, ce qui n'est peut-être pas surprenant, dans ce monde de plus en plus « twitré » :

trois sons/lettres seulement⁶ ! Or, à l'exception de ce discours particulier des nouveaux médias sociaux, il est clair que des exemples fabriqués du genre « Allez, réponds-moi, *car* tu es là, je le sais ! » (l'enfant dans un jeu de cache-cache ; Ducrot, 1983 : 180) ou « Je vais chercher du pain, *car* il n'y en a plus » ; « Je sors *car* il fait beau » (Bracops I, 400) - ne sont pas très naturels, c'est le moins qu'on puisse dire.

Pour terminer sur *car* : une mini-enquête effectuée sur l'échantillon exploité de Frantext démontre que l'emploi de *car* peut éventuellement être affaire de style personnel :

Tableau 3 : variation *car/parce que*⁷

	<i>Aubry</i>	<i>Brière-Blanchet</i>	<i>Carrère</i>
<i>Car</i>	30	28	25
<i>Parce que</i>	7	9	53 !

Parce que est, lui, considéré comme on le sait par Ducrot comme prototypiquement « opérateur », i.e. comme le marqueur explicatif d'un rapport causal entre deux contenus propositionnels, alors que aussi bien *car* que *puisque* fonctionneraient exclusivement comme connecteurs énonciativo-justificatifs, i.e. reliaient un acte de parole/énonciation et un contenu propositionnel.

Cependant, Bracops (1995-96) soutient que les trois marqueurs connaissent chacun aussi bien une fonction explicativo-propositionnelle qu'une fonction énonciativo-justificative⁸ ; ainsi, *car* et *puisque* marqueraient un rapport causal de type propositionnel-explicatif dans :

- (1) Je sors car il fait beau (Bracops 1995-6: 425)
- (2) Elle a payé la taxe puisque le douanier l'a exigé (ib.: 400, 430)

A part le fait que (1) n'est pas très naturel, il est clair qu'il est plutôt difficile, lorsqu'il s'agit d'exemples fabriqués sans contexte, de trancher entre interprétation explicative et interprétation justificative. Bien plus, notre travail sur des discours authentiques (Engel/Forsgren/Sullet-Nylander: sous presse) démontre qu'il est relativement fréquent que la frontière entre les deux est impossible à distinguer, comme dans le cas de la deuxième occurrence de *car* de l'exemple (3), et le cas de *puisque* de (4):

- (3) Je me mis au volant, et lui dis « attention, ça va être brutal ». Ce fut le cas, et à juste temps, *car* le premier rang de CRS était à une vingtaine de mètres de nous. J'ai eu droit à un jet de grenade lacrymogène *car* j'avais bêtement laissé ma vitre entr'ouverte. (Frantext : Aubry, *Personne*, 2009)
- (4) Les prévenus Yannick Garnier, Patrick Laonegro, Olivier Fimbry et Bertrand Nouveau devront s'expliquer à Marseille, et non à Carpentras, *puisque* ce dossier sensible avait été transféré du Vaucluse aux Bouches-du-Rhône le 30 avril 1996, "dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice". (*Le Monde*)

Quoi qu'il en soit, le fait que le marqueur *parce que* domine largement les connexions causales dans les corpus oraux à caractère registre informel confirme les résultats d'autres études (Debaisieux 2002, 2004; Forsgren 2008 et sous presse)⁹. Bien plus, il ressort des études mentionnées que c'est le *parce que* énonciativo-justificatif qui est majoritaire dans ce genre discursif. Ainsi par exemple, parmi 66 occurrences de *parce que* repérées dans deux émissions de talk show, (voir Forsgren 2008), toutes sauf une semblent représenter le type justificatif.

3 Énonciation et la « structure informationnelle »

3.1 Les dimensions du « sens »

Il me semble qu'il faut compter, dans le travail interprétatif pour atteindre la compréhension entière d'un texte ou d'un discours, avec au moins les dimensions suivantes¹⁰ :

- Dimension propositionnelle (représentationnelle, référentielle)
- Dimension « informationnelle » (en termes de p.ex. thème-rhème ; arrière-plan vs premier plan)
- Dimension illocutoire (instrumentale, performative)
- Dimension modalisatrice (modalités logiques, subjectivité et axiologie)
- Dimension énonciative (argumentation, polyphonie : sources/perspectives/points de vue ; assertion/présupposition/supposition ; prise en charge¹¹)
- Dimension cognitive (connu vs nouveau ; évidentialité)

3.2 La répartition binaire de l'information : la distinction arrière-plan/premier plan

Je commencerai par des remarques sur une problématique qui n'a pas trait au statut énonciatif proprement dit, mais qui a refait surface dans mon travail en analyse du discours, notamment en lisant *Homo narrans* de Alain Rabatel : l'emploi des termes « arrière-plan » et « premier plan », apparaissant chez lui dans un raisonnement portant sur la description énonciative du récit, notamment à propos du jeu temporel passé simple-imparfait, vu comme une alternance entre prédicat événementiel et prédicat statif. Associant tout de suite à d'autres emplois de ces termes, la question suivante ne cesse de me hanter : quelle est bien l'utilisation la plus pertinente et générale de ces notions, arrière-plan vs premier plan ? Dans ce qui suit, je partirai de quelques utilisations dans la littérature, pour ensuite argumenter pour une conception qui me paraît viable et fructueuse. (Cf Bartning/Forsgren 2010 ; Forsgren sous presse).

Comme le constate Henning Nølke : « Il est fondamental pour l'homme, [...], de structurer sa perception en un premier plan et un arrière-plan...en une sorte d'arrière-plan et de premier plan » (Nølke 1992 : 463¹²). Seulement, « ...au moment où il sera question de préciser en quoi consiste cette bipartition, et quelles sont ses manifestations proprement linguistiques, il y a presque autant de conceptions qu'il y en a de linguistes » (*ib.*).

Dans l'approche dite fonctionnelle du langage, le nombre des termes et concepts appartenant au domaine « structure de l'information » est en effet aussi impressionnant que le désaccord ou, à la limite, le manque de consensus quant à leur emploi : thème-rhème, sujet-prédicat psychologiques, topique-commentaire, fond-figure, point de départ-but de l'énoncé, information ancienne/nouvelle... De fait, Nølke en arrive à énumérer non moins de six propositions définitoires, rien que pour le couple terminologique « thème-rhème » :

- a. Le premier segment de l'énoncé / Le reste
- b. Ce dont on parle / Ce qu'on en dit
- c. Connu / Non connu
- d. Lié contextuellement / Non lié contextuellement
- e. Information antérieure / Information nouvelle
- f. Peu de Dynamique Communicative / Beaucoup de DC

On tombe volontiers d'accord avec Nølke lorsqu'il dit :

...au fond, les différentes définitions tendent à utiliser les termes thème-rhème pour dénoter des phénomènes différents. [...] l'énoncé est susceptible de véhiculer – en même temps – plusieurs structurations binaires, qui se recouvrent souvent – parfois complètement – sans que cela soit toujours le cas. (*ib.*: 464 ; ital. MF).

On ne saurait le dire mieux : il s'agit en fait de plusieurs structurations. Qu'en est-il donc, c'est ce qui m'occupe particulièrement ici, du couple notionnel arrière-plan vs premier plan ? Comme le signale Vogeleer (1998, p. 80) :

[...] les définitions de l'avant-plan se fondent sur des critères instables qui varient selon les auteurs...L'instabilité des concepts d'avant-plan et d'arrière-plan mène quelquefois à des affirmations contradictoires. Ainsi, Ramsey (1987, p. 403) déclare, à l'inverse de Declerck, que ce sont les subordonnées antéposées qui 'font avancer l'action' et possèdent 'all the characteristics of what Hopper (1979, pp. 214-216) calls 'foregrounding clauses' ».

Je ne vais évidemment pas retracer ici toute l'histoire de cette bipartition en linguistique, depuis Platon, via Weil et tant d'autres, je me contenterai ici de rappeler quelques-unes des conceptions formulées au cours des dernières décennies.

Ainsi, pour Peter Blumenthal (Blumenthal 1980), la bipartition de la phrase en arrière-plan vs premier plan est une *distinction syntaxique fondamentale*, à côté de la détermination et la relation sujet-prédicat (l'interdépendance de Hjelmslev). Pour lui, l'arrière-plan représente le cadre spatio-temporel, à côté du sujet psychologique, alors que le premier plan est la partie rhématique.

Henning Nølke, lui, part donc d'une distinction non technique mais générale entre arrière-plan et premier plan (voir la citation ci-dessus), pour ensuite l'établir comme une distinction formalisée – et *syntaxique* – entre thème et rhème. Pour lui, est thème le premier constituant de la phrase. Au niveau de l'énoncé, ensuite, Nølke distingue, dans la *focalisation contextuelle*, entre *substrat* et *foyer* (voir Nølke, 1994).

Dans la *Grammaire textuelle du français* de Harald Weinrich (Weinrich 1989), on trouve aussi bien le couple thème-rhème que ceux d'arrière-plan vs premier plan et de connu vs nouveau. Cependant, thème-rhème est chez lui employé uniquement pour décrire la *variation diathétique* entre phrase active et phrase passive : l'agent peut se placer en « position thématique », c'est-à-dire en position de sujet, ou en « position rhématique », c'est-à-dire comme complément d'agent. C'est ce qu'il appelle le « profil informatif » (Weinrich 1989, p. 107).

La distinction arrière-plan vs premier plan, d'autre part, vise chez Weinrich la « *mise en relief* » temporelle, à travers la variation imparfait-passé simple. « C'est pourquoi on trouve très souvent des temps d'arrière-plan en début de récit. [...] Cette exposition fournit l'horizon de ce qui devient ensuite la 'véritable' action du récit » (Weinrich 1989, p. 130). Pour lui, l'imparfait est essentiellement lié à l'arrière-plan (une marque de « topicalisation »), alors que le passé simple représente essentiellement le premier plan (une marque de « focalisation »). Connu-nouveau, finalement, s'emploie chez Weinrich uniquement pour la *référence nominale* (le jeu des déterminants ; Weinrich 1989, p. 638).

Alain Rabatel, qui travaille dans une perspective narratologique, cognitive (épistémique) et polyphonique, semble suivre Weinrich, en gardant une corrélation fixe entre arrière-plan et phrase stative (« prédication adjectivale », à l'imparfait), entre premier plan et phrase dynamique (« prédication verbale », au passé simple/passé composé):

D'un point de vue cognitif, la phrase stative sert d'arrière-plan (*background*) à la phrase dynamique qui précède (*foreground*). On peut, en première analyse, considérer que la place de l'énoncé statif par rapport à celle de l'énoncé comportant la description d'événement est peu significative, dans la mesure où la prédication verbale est première et la prédication adjectivale seconde, sur les plans cognitif et logico-grammatical, et ce, quel que soit l'ordre des énoncés à l'imparfait et au passé simple... Mais la relation sémantique entre énoncé statif et description d'action prend des significations différentes selon la place de l'énoncé statif. (Rabatel 2008: 187)

Si donc pour Rabatel la valeur d'arrière-plan ou de premier plan ne dépend pas de la place dans l'énoncé – passé simple (« prédication verbale ») toujours premier, imparfait (« prédication adjectivale ») toujours second¹³ –, la place respective des séquences au passé simple et à l'imparfait, en revanche, sera dans sa perspective pertinente pour d'une part l'attribution des contenus propositionnels à différentes sources

épistémiques, le narrateur ou l'énonciateur (personnage); d'autre part, en perspective argumentative, pour le statut d'explication de l'énoncé statif:

(5) Pierre entra dans la cuisine. La lumière était éclairée

(5') La lumière était éclairée. Pierre entra dans la cuisine.

Alors que dans (5), le lecteur partage avec Pierre (énonciateur et percepteur/focalisateur) la vision de la cuisine, dans (5'), l'énoncé statif – désignant la perception toujours de Pierre – fournit une explication projective, partagé avec le lecteur, de l'événement désigné par l'aoriste. Or, pour la distinction arrière-plan/premier plan, l'ordre des deux prédicats n'aurait, semble-t-il, pour Rabatel, aucune importance.

Si ce n'est pas là, on l'a vu, la dimension choisie ici pour la discussion de la structure informationnelle, on verra plus loin que la théorisation sur la source, les points de vue et la prise en charge énonciative sera appliquée à un autre cas de figure.

3.2 Arrière-plan/premier plan : le cas de figure passé simple vs imparfait

Comme j'ai pu le démontrer ailleurs (Bartning/Forsgren, 2010 ; Forsgren, sous presse), la conception weinrichienne du couple arrière-plan vs premier plan, telle qu'elle est appliquée chez lui – un prédicat stativo-descriptif à l'imparfait serait toujours arrière-plan, alors qu'un prédicat événementiel au passé simple représenterait toujours le premier plan de l'énoncé – n'est pas du tout satisfaisante, puisque les occurrences fourmillent où la séquence au passé simple joue un rôle discursif très nettement de « fond de décor », c'est-à-dire quelque chose qu'il faudrait raisonnablement appeler un « arrière-plan » :

(6) Lorsque la voiture *arriva* place de la Concorde, des colonnes d'étudiants *marchaient* vers le Figaro (Peyrefitte ; Bartning/Forsgren, 2010)

(7) Quand il la *vit*, elle *descendait* les premières marches de l'escalier qui conduit au sous-sol (Le Clézio ; Bartning/Forsgren, ib.)

(8) Quand il *passa* la Seine, la demie d'une heure *sonnait* à Notre-Dame (Plisnier ; Bartning/Forsgren, ib.)

(9) *Au moment où ils firent* irruption dans sa chambre jaune et argent du second étage, celui-ci *était* à sa prière, entouré de trois personnes: Billal Aga, Refet et une Gedikli, Pakisé. (Grèce ; Bartning/Forsgren, ib.)

(10) *Au moment où le noir se fit*, Antoinette chuchotait à son époux : - Note bien que si ça se trouve, c'est pas tellement des bonnes places, on va devoir lever le cou comme au cinéma. (Vergne ; Bartning/Forsgren, ib.)

Dans tous ces cas, il est évident qu'il faudrait considérer la subordonnée temporelle au passé simple comme un arrière-plan informationnel, un cadre spatio-temporel, vers lequel est mis en relief comme premier plan le contenu stativo-descriptif du prédicat à l'imparfait, ainsi focalisé à travers sa place dans l'énoncé et également souvent à travers sa pure matérialité, comme dans les exemples (7)-(10). Bien entendu, la relation inverse est au moins aussi fréquente, comme dans les cas du *quand/lorsque/au moment où* dit « inverse » :

(11) Il *allait s'engager* sur le pont Solférino quand il *s'arrêta* (Sartre ; Bartning/Forsgren, 2010)

(12)... me *demandait*-il en mettant une sourdine à sa colère, *au moment où un homme en blouse blanche*, brusquement surgi dans l'embrasure d'une porte, lui *coupa* le souffle en l'appelant par son nom. (Bianciotti ; Bartning/Forsgren, ib.)

En fait, ne pourrait-on conclure, au vu des exemples fournis ci-dessus, que la dimension communicative décrite par Weinrich avec les termes arrière-plan vs premier plan n'est pas autre chose qu'ou bien une distinction entre statif et événementiel, ou bien à la limite la distinction aspectuelle duratif-limitatif

(Bartning/Forsgren, 2010¹⁴) ? Alors que, à mon avis, les termes « arrière-plan » et « premier plan », à les prendre à la lettre, s'emploient préférablement pour une autre dimension, à savoir l'échelle du dynamisme communicatif : bas degré du « DC » égale arrière-plan ou fond ; degré élevé du « DC » égale premier plan ou focus. Dans ce qui suit, je vais examiner ce paramètre tel qu'il me semble pertinent dans le cas des connexions causales.

3.3 Arrière-plan/premier plan et les connecteurs causaux

Selon la description polyphonique (voir Ducrot et l'équipe de la Scapoline), les marqueurs *parce que* et *puisque* se distinguent avant tout sur le paramètre statut assertif : alors que *parce que*, monophonique, introduit une assertion prise en charge par le locuteur, *puisque*, polyphonique, introduit un contenu *q* présenté comme présupposé, comme une assertion préalable à l'énonciation de *p* et attribuée à un énonciateur distinct du locuteur, une collectivité « ON », à laquelle le locuteur, certes, est censé pouvoir s'associer.

Il pourrait à premier abord paraître légitime d'en tirer la conclusion qu'un contenu *parce que q*, assertif, serait aussi à considérer comme véhiculant, au niveau de la répartition informationnelle, un premier plan et, au niveau cognitif, de l'information nouvelle ; de même, qu'un contenu *puisque q*, présupposé, véhiculerait un arrière-plan, figurant de l'information connue et admise par l'allocutaire. Cependant, aussi bien Ducrot qu'ensuite Bracops (1995-6, 287 ; 358) ont signalé qu'une séquence *puisque q* peut très bien, à travers un écart stylistique, livrer de l'information nouvelle pour l'allocutaire, représentant même le but, au moins sous-entendu, de la communication :

(13) Ouvre une bouteille de champagne, *puisque* je viens d'être élu à l'Académie.

Si la causale en *puisque* de l'exemple (8) véhicule en l'occurrence un contenu nouveau pour l'allocutaire, est-ce qu'elle est également à considérer comme un premier plan, le focus de l'énoncé ? Pas forcément ; on en trouve cependant des séquences authentiques où cela paraît bien être le cas :

(14) Les communistes "orthodoxes" du CPSU,..., n'obtiennent que 9 élus. Normal, *puisque* leurs électeurs étaient *en fait* les seuls 300 000 "pieds-noirs" russes qui vivent en Lituanie... Dans la plupart des cas, le duel ultime opposera entre eux des candidats estampillés Sajudis, *car* la compétition est vive entre des "sans-parti", des sociaux-démocrates, des chrétiens-démocrates et même des écologistes. (L'Express 9/3/90:17)

Il me semble intuitivement raisonnable de soutenir que c'est la séquence introduite par *puisque* qui est mise en premier plan par le scripteur, interprétation étayée par la présence d'*en fait*, connecteur épistémique pris en charge par le locuteur et qui ici souligne en plus le caractère d'information nouvelle de ce qui suit¹⁵. Cette co-présence de *en fait* me paraît par conséquent constituer un problème pour la description de *puisque* comme introducteur d'un point de vue pris en charge non pas par le locuteur, mais par une collectivité « ON ». Est-ce que vraiment on peut soutenir que la séquence introduite par *puisque* dans (13) représente un contenu donné comme une assertion préalable, prise en charge par un énonciateur distinct du locuteur¹⁶ ?

Notons d'ailleurs la présence un peu plus loin dans le même extrait du connecteur *car*, qui semble bien introduire un contenu justificatif de même statut informationnel que dans le cas de *puisque* quelques lignes avant : information nouvelle pour le lecteur, position focalisée, donc un premier plan. Pourquoi cette alternance entre les deux connecteurs ? Il ne semble pas tout à fait hors de propos de compter ici avec une pure variation stylistique, où la prétendue différence de signification instructionnelle serait plus ou moins négligeable!

On retrouve dans l'exemple suivant la même « collision » entre un *puisque* et un marqueur appartenant à la même catégorie comme *en fait*, à savoir *en effet* :

(15) ...et, last but not least, une remise à plat du système audiovisuel, devenu la seconde école de la nation et que la gauche a été inapte à gérer. Echec hautement révélateur *puisque* il résulte de l'incapacité socialiste à

trouver un équilibre entre la logique du marché et les contraintes d'intérêt général: la croyance naïve aux vertus de la propriété d'Etat dispensait, *en effet*, de réfléchir à de si complexes alchimies...(L'Express 901123:11)

Ici également, il semble bien que ce soit la longue séquence introduite par *puisque* qui constitue le premier plan de l'énoncé, le but de la communication, même s'elle contient plusieurs SN définis, véhiculant donc la présupposition de l'existence de leurs référents. Présupposition n'égale donc pas forcément arrière-plan informationnel¹⁷.

A l'inverse, certains emplois de *parce que* en position frontale indiquent que son statut d'introducteur d'une assertion n'exclut nullement une mise en arrière-plan¹⁸ :

(16) Il serait stupide de dire que, *parce que les Français ont colonisé l'Indochine*, ce qu'on produit sur l'Indochine en France ne vaut rien. (Monde 14/10/11 :VIII (Les Rendez-vous de l'Histoire)

(17) On dira qu'un homme comme Haider n'en est pas à un mensonge et à une contradiction près. Pas tout à fait : *parce qu'ils s'adressent directement aux foules et ont besoin de leur adhésion*, les démagogues sont tenus à une certaine transparence sur leurs intentions. (Nouvel Observateur 24/2-1/3/00:25)

N'est-ce pas que, selon la description consacrée des connecteurs *parce que* et *puisque*, on se serait attendu, dans de tels contextes, à un *puisque* à la place de *parce que* ? Les contenus introduits dans (15) et (16) par *parce que* sont raisonnablement à concevoir comme de l'information présentée comme connue, voire comme du présupposé.

Concluons cette section par un petit résumé de mon point de vue sur le statut du paramètre arrière-plan/premier plan :

Si donc on laisse le couple terminologique thème-rhème viser l'« aboutness » de la phrase et l'information communiquée à son sujet¹⁹, le couple connu-nouveau visant le statut cognitif de l'information (en termes d'assertion et de présupposition), alors le couple arrière-plan vs premier plan sera utilisé pour viser la répartition entre fond ou point de départ vs focus ou figure. C'est donc, comme je viens de le soutenir, la conception de l'Ecole de Prague du « dynamisme communicatif » (DC), telle qu'elle a été appliquée pour le français surtout par Bernard Combettes. Pour cette dernière distinction informationnelle, la place semble prototypiquement capitale en français.

4 La prise en charge énonciative et les incises appositives : un cas de sous-énonciation ou « simulacre » énonciatif?

Occupant une place centrale dans la théorisation énonciative de Ducrot et de l'équipe de la Scapoline, la notion de prise en charge énonciative des points de vue, on vient de le voir, pose parfois un problème descriptif pour les connexions causales où figurent les marqueurs *parce que* et *puisque*, lorsqu'on les rencontre dans des textes authentiques d'une certaine complexité. Or, je voudrais passer maintenant à une autre structure linguistique, susceptible de faire preuve de ce qu'on pourrait appeler une sous-énonciation, voire même un simulacre énonciatif (voir pour ces termes Rabatel 2011, 148), qui risque d'affecter la compréhension globale d'un texte. Regardons les énoncés suivants, dont le premier a été fabriqué par moi-même, inspiré par l'incident du festival de Cannes de 2011 :

(18) On m'a dit que Lars von Trier, *cet invétéré provocateur*, s'est déclaré, au festival de Cannes, favorable au nazisme et « qu'il comprenait un peu Hitler »

(19) Le Monde publie la liste des traitements contenant des parabènes, *ces conservateurs toxiques* (L'Express, éd. num. 23/5/11)

Examinées dans une perspective énonciative, les incises appositives de ce type s'exposent aux deux questions suivantes :

- A qui est attribuée la prise en charge du point de vue véhiculé par le syntagme appositif ?
- Quelle est l'orientation argumentative entre les deux points de vue, celui véhiculé par la prédication première et celui véhiculé par la prédication seconde, l'incise appositive ?

En ce qui concerne (18) et (19), la réponse à la première question est sans équivoque : c'est bien le locuteur qui est responsable des caractérisations appositives *cet invétéré provocateur* et *ces conservateurs toxiques*, respectivement. Entendons-nous : le locuteur de (18) est bien le référent de *m[e]* ; celui de (19) est le journaliste/scripteur. Ici donc, aucune sous-énonciation ni simulacre énonciatif : c'est, comme je l'ai soutenu dans plusieurs écrits (p.ex. Forsgren 1988, 2000, 2006), par défaut le locuteur qui prend en charge un prédicat appositif, comme dans :

(20) Pierre m'a dit que Luc, *son cousin*, se joindra à nous demain

Cependant, dans des occurrences comme les suivantes :

(21) Il démissionne encore – ou plutôt il menace de le faire et chacun le retient – quand des fédérations se font tirer l'oreille pour accorder l'investiture aux radicaux de gauche, *ces vilains petits-bourgeois*. (Nay : 468)

(22) Les étudiants annoncent qu'ils ne seront pas les cadres de l'exploitation capitaliste (ils mettent le feu à la Bourse, *ce temple du capitalisme*) (Nay : 416)²⁰

(23) Mais après le triomphe des gaullistes, « *ce clan insolent* », il pense que le rapport des forces va fatalement changer dans l'opposition. (Nay : 346)

la « loi » de l'ascription énonciative par défaut du point de vue appositif au locuteur/scripteur semble bien enfreinte : dans les trois cas, le point de vue appositif n'est pas pris en charge par le locuteur (la journaliste Catherine Nay²¹). Dans (21), la source du point de vue *ces vilains petits-bourgeois* est l'« énonciateur » désigné par *des fédérations* ; dans (22), la source du pdv *ce temple du capitalisme* est l'énonciateur désigné par *Les étudiants* et par *ils* ; dans (23) finalement, c'est François Mitterrand – *il* – qui « parle ». On est donc bien devant des cas de sous-énonciation ou de « simulacre énonciatif » et en fait, pour tout dire, des cas de discours rapporté ; parmi ceux-ci ce n'est que dans le dernier que nous trouvons des signes diacritiques le signalant tout « honnêtement », les guillemets²². L'interprétation correcte de (21) et (22), par contre, est lourdement dépendante des connaissances extralinguistiques de l'interprétant.

Et la deuxième question, celle portant sur l'orientation argumentative des deux points de vue, celui de la prédication première et celui de l'incise appositive ?

Pour Jean-Claude Milner (1978), la réponse était évidente : travaillant sur les deux types de « dislocation qualitative »²³ :

(24) Pierre, *cet imbécile*, a cassé la tasse/ Pierre a cassé la tasse, *l'imbécile*

il soutenait que la caractérisation portée par l'incise serait justifiée par l'énonciation du prédicat principal de la phrase : Pierre est qualifié d'imbécile parce qu'il a cassé la tasse.

Selon moi, c'est tout le contraire : ce n'est pas la propriété désignée par *imbécile* qui constitue l'objet principal de l'énoncé ; elle n'est pas assertée, mais, comme toute propriété incluse dans un SN défini, présentée comme connue, comme présupposée et, partant, ici comme un arrière-plan contextuel de l'énoncé. Le prédicat principal, *a cassé la tasse*, est par contre asserté. Il y a donc une discordance assertive entre le point de vue présenté comme présupposé (*cet/l' imbécile*) et le point de vue du premier plan (*a cassé la tasse*). Ainsi, le locuteur/scripteur suggère à travers cette structure un rapport causal entre l'imbécillité générale et bien connue de Pierre (il utilise un catégorisateur, un SN défini !) – la cause –, et le fait contingent d'avoir cassé la tasse – la conséquence (Forsgren 2000 : 37-38).

On conviendra qu'il en est de même de mes exemples (18) et (21-23) : les caractérisations véhiculées par des incises appositives *cet invétéré provocateur* (18) ; *ces vilains petits-bourgeois* (21) ; *ce temple du*

capitalisme (22) ; *ce clan insolent* (23), sont chacune présentées comme la cause de ce qui est désigné par le prédicat premier de chaque énoncé. C'est ce qui fonde la force expressive même de la formulation.

5 Pour conclure :

Par ce qui précède, j'ai donc voulu attirer l'attention sur des problèmes que rencontrent à mon avis la description énonciative – en termes de significations instructionnelles constantes en langue, de polyphonie et d'argumentation – lorsqu'on cherche à la combiner à d'autres dimensions du sens. Ainsi il me semble que les travaux sur de vastes corpus authentiques et de genres discursifs variés démontrent que :

- Le présupposé théorique d'une signification instructionnelle constante en langue, indépendante du genre discursif, des marqueurs causaux *car*, *parce que*, *puisque* peut être mis en question, étant donné que par exemple la conversation spontanée, à bâtons rompus, ne connaît pratiquement que le seul marqueur *parce que* ;
- Il est parfois difficile, voire même impossible, de distinguer, dans des discours authentiques, entre interprétation propositionnelle-explicative et interprétation énonciative-justificative des séquences introduites par nos marqueurs causaux ; cette observation devrait amener à réfléchir davantage sur le rendement et le coût théorique de cette distinction ou de ses avatars différents ;
- L'on semble avoir intérêt à tenir distincts les couples notionnels thème/rhème, connu/nouveau et arrière-plan/premier plan, qui ne se recouvrent pas dans tous les contextes ;
- L'hypothèse du marquage linguistique de la prise en charge des points de vue semble problématique aussi bien dans certains cas de combinaison des marqueurs, que dans le cas de certaines incises appositives

C'est ce qui me fait clore cette communication par la citation suivante : « ...toute application peut conduire à reconsidérer les hypothèses et les conclusions théoriques » (Rastier, 2011 : 249).

Références bibliographiques :

- Bartning, I., Forsgren, M. (2010). Structure temporelle et structure informationnelle: observations sur le type phrase principale – subordonnée temporelle. Avec coup d'œil sur le cas de figure au moment où. In: Richard, E., Le Bot, M-C., Schuwer, M. & Neveu, F. (éds): *Aux marges des grammaires. Mélanges en l'honneur de Michèle Noailly*. Rennes: P.U.R., p. 213-227.
- Bilger, M., Blanche-Benveniste, C. (1999). Français parlé-oral spontané. Quelques réflexions. *RFLA : Dossier « l'oral spontané »*, Vol. IV-2, p. 21-30.
- Blumenthal, P. (1980). *La syntaxe du message*. Tübingen : Niemeyer.
- Bracops, M. (1995). *Le système de car. Etude grammaticale, sémantique et pragmatique*. I-II. (Thèse de doctorat : Université Libre de Bruxelles).
- Combettes, B. (1991a). Cohérence textuelle et évolution de l'ordre des mots. Actes du XVIIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Tübingen : Niemeyer, p. 167-175
- Combettes, B. (1991b). Hiérarchie des référents au niveau « informationnel » : la perspective fonctionnelle de la phrase. *L'information grammaticale* 50, p. 48-51.
- Combettes, B. (2006) L'analyse thème / rhème dans une perspective diachronique. *Linx* [En ligne], 55, mis en ligne le 22 février 2011. URL : <http://linx.revues.org/392>.
- Combettes, B., Tomassone, R. (1988). *Le Texte informatif*. Aspects linguistiques. Bruxelles : De Boeck.

- Debaisieux, J-M. (1994), *Le fonctionnement de parce que en français parlé contemporain : description linguistique et implications didactiques* (Thèse de Doctorat : Université Nancy 2).
- Debaisieux, J-M. (2002). Le fonctionnement de parce que en français parlé : étude quantitative sur corpus . In Pusch, C, Raible, W. (éds), *Romanistische Korpuslinguistik – Korpora und gesprochene Sprache / Romance Corpus Linguistics, Corpora and Spoken Language*. Tübingen : Günter Narr Verlag, p. 349-362.
- Debaisieux, J-M. (2004). Les conjonctions de subordination : mots grammaticaux ou mots de discours ? Le cas de *parce que*. *Revue de Sémantique et de Pragmatique* 15-16, p. 51-67.
- Debaisieux, J-M. et Deulofeu, J. (2006). Cohérence et syntaxe : le rôle des connecteurs. In Calas, F (éd), *Cohérence et discours*, Paris : PUPS, p. 197-209.
- Ducrot, O. (1983), *Puisque*: essai de description polyphonique. *Revue romane* num.spéc. 24, p.166-185.
- Ducrot, O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris : Editions de Minuit.
- Engel, H., Forsgren, M., Sullet-Nylander, F. (2010). De l'emploi des connecteurs *en effet, effectivement, en fait...* dans différentes situations de discours: observations interactionnelles et discursives. in : Havu, J. ; Klippi, C. ; Hakulinen, S. ; Jacob, Ph. ; Fernandez, J. S. (éds), *Actes du XVIIe Congrès des romanistes scandinaves*, Tampere, T.U.P.
- Forsgren, M. (2000). Epithète, attribut, apposition : même combat prédicatif? *Langue française* 125. 30-45.
- Forsgren, M. (2004). Le FPM: présentation d'un programme de recherches sur le français parlé des médias. *Moderna språk* XCVII :2, p. 183-192.
- Forsgren, M. (sous presse a). Entre analyse discursivo-communicationnelle et analyse structurale: le programme Le français parlé des médias. In Sabio, F. et al. (éds), *Actes des journées hommage: Penser la langue avec Claire Blanche-Benveniste*.
- Forsgren, M. (sous presse b). Passé simple et imparfait, ordre des mots et structure informationnelle: observations et remarques sur le cas de figure proposition principale – subordonnée temporelle en quand/lorsque/au moment où en français écrit. *Actes du Congrès CILPR XXVI*, Valence septembre 2010.
- Forsgren, M., Sullet-Nylander, F. (2009). Genre médiatique, activités linguistiques et degré d'interactivité : le cas du *talk show*. *Communication* vol. 27 :2, p. 76-101.
- Gagnon, O. (1992). *Quelques connecteurs causals* (car, parce que, puisque ; comme, étant donné que, sous prétexte que) dans un corpus québécois de textes écrits : description sémantico-pragmatique. Québec : Université de Laval. [Mémoire de maîtrise en linguistique].
- Goffman, E. (1981). Footing. In Goffman (éd), *Forms of talk*, Philadelphia : University of Pennsylvania Press, p. 124-159.
- Groupe λ-1 (1975), Car, parce que, puisque. *Revue romane* 10, 248-280.
- Lambrecht, K. (1984). *Information structure and sentence form : topic, focus and the mental representation of discourse referents*, Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press.
- Milner, J-C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*. Paris : Seuil.
- Molendijk, A. (1990). *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*. Rodopi.
- Neveu, F. (1998). Les constructions appositives frontales et la structure informationnelle de l'énoncé. In Forsgren, M., Jonasson, K., Kronning, H. (éds), *Prédication, assertion, information. Actes du colloque d'Uppsala 6-9 juin 1996*. Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica 56, p.367-375.
- Neveu, F. (2001). Place, position, information : quelques problèmes de macrosyntaxe. In Dupuy-Engelhart, H., Palma, S-, Tyvaert, J-E (éds), *Actes des journées scientifiques 2000*. Reims : PU Reims, p 57-73.
- Nölke, N. (1992). Grammaire thème-rhème et analyse textuelle. In: Banys, W. et al.. *Étude de linguistique romane et slave*. Cracovie : Universitas, p. 463-474.
- Nölke, H. (1994). *La linguistique modulaire*. Louvain-Paris : Peeters.
- Nölke, H., Olsen, M. (2002). *Puisque* : indice de polyphonie. *Faits de Langue* 19, p. 135-146.

- Nølke, H., Fløttum, K., Norén, C. (2004). *ScaPoLine: La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris : Kimé.
- Rabatel, A. (2008). Homo narrans. *Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*. Tome 1. Les points de vue et la logique de la narration. Limoges: Editions Lambert-Lucas.
- Rabatel, A., (2010). Pour une narratologie énonciative ou pour une analyse énonciative des phénomènes narratifs . In Pier, J., Berthelot, F. (éds), *Narratologies contemporaines. Approches nouvelles pour la théorie et l'analyse du récit*, Paris : Eds des archives contemporaines, p. 109-137.
- Rabatel, A., (2011). Deux modes de représentation idéologique people du pouvoir, lors du premier anniversaire de la présidence de N. Sarkozy. *Semen* 30, p. 147-167.
- Rastier, F. (2011). *La mesure et le grain. Sémantique de corpus*, Paris : Éditions Honoré Champion, coll. « Lettres numériques », n°12.
- Rosier, L. (1999). *Le discours rapporté*. Paris/Bruxelles : Duculot.
- Rossari, C. (1992). *De fait, en fait, en réalité* : trois marqueurs aux emplois inclusifs. *Verbum* 3, p. 139-161.
- Roulet, E. (1991). Vers une approche modulaire de l'analyse du discours. *Cahiers de linguistique française* II, p 53-81.
- Vogeleer, S. (1998). Quand inverse. *Revue québécoise de linguistique*, 26:1, p. 79-101.
- Volosinov, V.N. (1973). *Marxism and the Philosophy of Language*. Cambridge, Mass-London : Harvard University Press.
- Weinrich, H. (1989). *Grammaire textuelle du français*. Paris : Didier/Hatier.

¹ Constatons toutefois ici que chaque sous-corpus – à l'exception de l'échantillon de Frantext, qui est à peu près 10 fois plus grand – représente entre 50.000 et 65.000 mots courants. Le nombre total des occurrences des trois connecteurs est 1.956.

² En fait plus de cinq fois plus fréquentes, à l'exception notable du sous-corpus des journaux télévisés.

³ Ce qui se vérifie même dans le sous-corpus JT : presque toutes les séquences causales s'y retrouvent dans des parties dialogales (interviews).

⁴ L'on sait que les actualités sont lues depuis un prompter. Il s'agit donc réellement d'une forme d'écrit.

⁵ Hypothèse avancée dans par exemple Bilger et Blanche-Benveniste (1999). Voir également Forsgren 2004 ; Forsgren et Sullet-Nylander (2009).

⁶ Quoi qu'il en soit, il faudrait, semble-t-il, mettre à jour la constatation que croyait pouvoir faire Bracops vers le milieu des années quatre-vingt-dix (Bracops 1995 : 15) : « ...de nos jours les locuteurs – du moins les jeunes gens (âgés de vingt-cinq ans maximum) – le [i.e. *car*] rattachent à un registre élevé, souvent qualifié par eux de 'littéraire' ».

⁷ Les trois ouvrages examinés appartiennent au même genre, la « fiction autobiographique » : Aubry, G. *Personne* (2009) ; Brière-Blanchet, C. *Voyage au bout de la révolution : de Pékin à Sochaux* (2009) ; Carrère, E. *D'autres vies que la mienne* (2009).

⁸ S'y ajoute selon Bracops une troisième possibilité (Bracops 1995 : 398-400 ; 424-431).

⁹ A part le connecteur adversativo-concessif mais – de loin le plus fréquent – c'est en effet *parce que* qui, avec les connecteurs *alors* (non temporel), *donc* et *quand même*, domine largement dans l'oral spontané informel ; voir Forsgren (sous presse a).

¹⁰ Cf aussi p.ex. Roulet (1991), et Nølke (1994).

¹¹ A propos de la polyphonie, notamment le discours rapporté, cf également des travaux capitaux pour l'analyse conversationnelle : Volosinov (1929 (1973)), Goffman (1981).

¹² Texte repris dans Nølke (1994).

¹³ En fait, on pourrait se demander dans quel sens la « prédication verbale » serait toujours « première », la prédication « adjectivale » toujours « seconde ». Selon quels critères?

¹⁴ Voir à ce propos aussi Molendijk (1990).

¹⁵ Cf Rossari (1992), Engel/Forsgren/Sullet-Nylander (2010).

¹⁶ N.B. que pour Ducrot (1983 : 182), il serait exclu de combiner *puisque* avec des morphèmes « ...impliquant que le locuteur...s'assimile à l'énonciateur de l'acte illocutoire *q* ».

¹⁷ C'est aussi pourquoi la formulation suivante de Ducrot (1983 : 182) me paraît problématique : « Mais il [sc. Le locuteur] met en perspective [sc. avec *puisque*] *p* et *q* de façon à faire apparaître l'information *p* comme l'objet de son énoncé, en l'appuyant sur une information préexistante ».

¹⁸ Cf Bracops 1995/6 : 368 : « L'ordre *parce que*₁ Y, X n'est, quant à lui, pas rare ». Pour d'autres occurrences du même genre, voir Engel, Forsgren, Sullet-Nylander, sous presse.

¹⁹ Le terme « topique » visera le thème du paragraphe ou du texte en situation (voir e.a. Lambrecht, 1984).

²⁰ Ces deux exemples illustrent aussi le fait que l'hypothèse de Milner (1978), selon laquelle les « noms de qualité » ne s'accrocheraient qu'à des éléments sujets de la phrase, n'est pas correcte. Cela avait d'ailleurs déjà été démontré par Tamine (1976).

²¹ L'ouvrage en question est la biographie *Le rouge et le noir*, Grasset & Fasquelle, 1984.

²² C'est ce qu'on appelle un « îlot textuel ». Voir p.ex. Rosier (1999).

²³ Qui pour Milner était syntaxiquement différente de la structure appositive.